

Département du Puy de Dôme

063-216304337-20220306-2022_04-DE

Reçu le 21/03/2022

Publié le 21/03/2022

COMMUNE de TORTEBESSE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 7

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 7

Dont pouvoirs : 0

L'an deux mille vingt-deux, le six mars, le Conseil Municipal de la commune de **TORTEBESSE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme BONY Yannick, Maire**

Étaient présents : ARNAUD Michel, Yannick BONY, Fabrice BORDERIE, Gilles BOULAY, Pierre GIACOMELLO, Marie-Pierre LAFONT, Danielle ROUX

Étaient absents excusés :

Étaient absents non excusés : -

Secrétaire : Mme Marie-Pierre LAFONT

DELIBERATION 04/2022

Modification de la délibération n° 2 Aménagement du bourg

Mme le Maire propose de modifier la délibération concernant l'aménagement de bourg points propres poubelles dans l'année 2022 selon les devis pour un montant de 10779.79 € HT.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Mme Le Maire.

Fait à TORTEBESSE, le 09 mars 2022

Le Maire
Y.BONY